



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 10 juillet 2017

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres : Mohamed AROUS, Franck BALANDRAS, William BARRE, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Jean Luc COMACLE, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Michel GREGEOIS.

CTDA : Jean Claude LEFRANC.

Excusés:

Membres : Amadeu DO REGO, Michel GARDON, Yannis TELLI, Katchadour TAVITIAN

PREAMBULE

Le classement des arbitres assistants paraîtra sur le site internet du DLR le jeudi 13 juillet en fin de journée.

Les modifications ou compléments apportés aux classements des autres catégories paraîtront également le jeudi 13 juillet en fin d'après midi.

Le premier tour de Coupe de France se déroule le dimanche 20 août. Les désignations seront publiées à la fin du mois de juillet. Les arbitres D1 – D2 – D3 sont invités à saisir dès maintenant leurs indisponibilités sur leur espace désignations sous MyFFF.

Merci aux arbitres concernés (D1-D2- éventuellement D3) de penser à faire établir leur licence et à rendre rapidement leurs dossiers de renouvellement.

Le prochain PV CDA paraîtra le jeudi 25 août.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BASANESE Anthony : reçu indisponibilité.

DURGUN Emin : Reçu indisponibilité.

DECISIONS

BEN SAID Madjid (D3) : Erreur de la commission. Retrait de points en assiduité annulé. Classement modifié.

AZOUGGARHE Abdelilah (D5) : Erreur de la commission. Retrait de points en assiduité annulé. Classement modifié.

ANDALOUSSI Samir (D4) - Représentativité de son club ;

Attendu que la commission de l'arbitrage a pris connaissance du courriel de monsieur ANDALOUSSI,
Attendu que dans ce courriel, monsieur ANDALOUSSI conteste le fait d'avoir été mentionné dans la liste des arbitres ne représentant par leur club pour la saison 2016/2017,

Attendu que même si monsieur ANDALOUSSI reconnaît avoir été indisponible à plusieurs reprises en cours de saison et ne pas avoir été assidu aux séances de formation, il affirme aussi qu'il n'a pas été désigné par la commission à certaines périodes de la saison,

Attendu qu'effectivement à six (6) reprises, monsieur ANDALOUSSI n'a pas été désigné par la commission d'arbitrage alors qu'il était disponible,

Attendu qu'avec ses six possibles désignations, monsieur ANDALOUSSI aurait satisfait au nombre de matchs nécessaire pour représenter son club,

Au vu des éléments du dossier, la commission de l'arbitrage décide de :



PV 348 DU JEUDI 13 JUILLET 2017

modifier sa décision initiale en retirant monsieur ANDALOUSSI Samir de la liste des arbitres n'ayant pas effectué leur nombre de matchs au regard de leurs obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage, considérer dès lors que Monsieur ANDALOUSSI Samir est représentatif de son club (CS VERPILLIERE) pour la saison 2016/2017,

transmettre le dossier à la commission du STATUT DE L'ARBITRAGE pour régularisation de cette situation et suite à donner,

rappeler Monsieur ANDALOUSSI Samir à ses obligations de formation dans sa fonction d'arbitre en précisant que tout manquement dans ce domaine lors de la saison 2017/2018 sera impitoyablement sanctionné.

AUDITION DES ARBITRES « REPRIS SOUS CONDITIONS » :

Suite aux auditions des arbitres le lundi 10 juillet, la Commission de l'arbitrage décide :

- d'amender de 60€ les arbitres absents non excusés pour motif ABSENCE A AUDITION : Messieurs TEBBI Yanis (FCP ARBRESLE) ; SBAHI Ibrahim (AS ANTOINE MARTEL) ; KAMBA Kevin (USM PIERRE BENITE) ; HAFSOUNI Hakim (AS ST PRIEST) ; BOUNJA Marouane (FC 2 FONTAINES),

- de fixer les conditions de reprise ou de non reprise (décision d'examen à repasser dans ce cas) comme précisées dans le tableau ci-dessous :

NOM	PRENOM	CLUB	PRESENCE	CONDITIONS
TOUIL	HAKIM	FC CROIX ROUSSIEN	EXCUSE	DEMISSION
TEBBI	YANIS	FCP ARBRESLE	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
SBAHI	IBRAHIM	ASL ANTOINE MARTEL	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
DEVEZE	NICOLAS	FC GIRAUDIERE	EXCUSE	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
KAMBA	KEVIN	USM PIERRE BENITE	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
UZMEZ	YASIN	US MEYZIEU	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
HAFSOUNI	HAKIM	AS SAINT PRIEST	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
ESCRIGNAC	MICHEL	AS LYON DUCHERE	PRESENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
ERYILDIZ	KAZIM MOHAMED	AS LIMAS	EXCUSE	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
BEN MABROUK	YANIS	FC VAULX	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
REYNAUD	ALEXANDRE	US BERGE DU RHONE	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
ABDI	KHALED	GS CHASSE	EXCUSE	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
COTIER	MAGOMED	US VAULX	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
OUAKKALI	MOHAMED	FC GERLAND	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF



PV 348 DU JEUDI 13 JUILLET 2017

BENSAFI	FAYCAL	OL VAULX	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
BOUNJA	MAROUANE	FC 2 FONTAINES	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
SOULI	YOUSSEF	INDEPENDANT	ABSENT	EXAMEN A REPASSER
SOLZE	PIERRICK	OL ST GENIS LAVAL	ABSENT	EXAMEN A REPASSER

TRESORERIE

Liste des arbitres amendés avec les motifs associés :

NOM	PRENOM	NATURE AMENDE	CATEGORIE	CLUB D'APPARTENANCE	MONTANT AMENDE
ARDICLIK	MIKAIL	Absence AG	District 3	A.S. DE LIMAS	32 €
BOUMENDJEL	FAROUK	Absence AG	District 3	LYON DUCHERE A.S.	32 €
DEVEZE	NICOLAS	Absence AG	District 4	F.C. LA GIRAUDIÈRE	32 €
ESCRIGNAC	MICHEL	Absence AG	District 5	LYON DUCHERE A.S.	32 €
HAFSOUNI	HAKIM	Absence AG	District 5	A.S. ST PRIEST	32 €
JALLALI	WALID	Absence AG	District 4	GRPE.S. DE CHASSE/ RHONE	32 €
KAMBA	KEVIN	Absence AG	District 4	US MUNICIPALE PIERRE BENITE	32 €
CHORFI	ANAS	Absence AG	District JAD	DISTRICT DE LYON ET DU RHONE	32 €
RIVAS	NICOLAS	Absence AG	District JAD	FC BORDS DE SAONE	32 €
ABDI	KHALED	Absence Rapport Carton Rouge	District JAD	GRPE.S. DE CHASSE/ RHONE	26 €
HARBOUCHE	ANIS	Absence Match avec Observateur	District JAD	U.S. VENISSIEUX	41 €
BOYUKKORBUZ	ADEM	Absence Rapport Carton Rouge	District JAD	F.C. VILLEFRANCHE	26 €
BOURMA	JIBRIL	Absence à Audition du 03/04/2017	District JAD	C.A.S. CHEMINOT OUL-LINS LYON	60 €
BEKADDOUR	YOUNES	Absence Rapport Carton Rouge	District 5	A.S. ECULLY	26 €
BOUBAKER	BILEL	Absence Rapport Carton Rouge	District 3	C.S. NEUVILLOIS	26 €
MAHAYA	NAIME	Absence Rapport Carton Rouge	District Stagiaire	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL	26 €
BAGHDAD	NARJIS	Absence Match avec Observateur	District Féminine	F.C. RIVE DROITE	41 €
HASSAINE	JAIS	Absence Match avec Observateur	District JAD	EV.S. GENAS AZIEU	41 €
LAROUSSE	BILLAL	Absence Rapports Cartons Rouges	District JAD	F.C. STE FOY LES LYON	52 €
AZEHANA	RIDDA	Absence Rapport Carton Rouge	District 3	O. ST QUENTINOIS	26 €
NICOLAS	THOMAS	Absence Rapports Cartons Rouges	District JAD	A.S. BRON GRAND LYON	52 €
BELHOUT	TOUFIK	Absence Match avec Observateur	District 4	F.C. MENIVAL	41 €



PV 348 DU JEUDI 13 JUILLET 2017

EL BOUAYADI	FADHIL	Absence Match avec Observateur	District 4	A.S. GREZIEU LA VARENNE	41 €
MOCKBEL	DALIL	Absence Rapport Carton Rouge	District Jeune Stagiaire	AM.LAIQ. MIONS	26 €
POMMET	CELIAN	Absence Rapport Carton Rouge	District JAD	F.C. STE FOY LES LYON	26 €
SEMAIL	VALID	Absence Rapport Carton Rouge	District Jeune Stagiaire	AM.LAIQ. MIONS	26 €
FERHAT	FARES	Absence Rapport Carton Rouge	District JAD	ET.S. TRINITE LYON	26 €

UNAF LYON RHONE

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Succès de la 8^{ème} édition de la soirée des trophées

Les randonneurs du dimanche

Devenir arbitre

Alerte Agression

Une belle brochette de fédéraux

Campagne adhésion 2017-2018 lancée

Franck Balandras et Damir Ivankic à l'honneur

Dernier match Fédéral pour Nicolas MEYER ...

Un RDV convivial chez les Verts

Campagne adhésion 2017-2018:

Pour être adhérent UNAF, comme chaque saison, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Cette saison écoulée encore, malheureusement, 3 de nos collègues ont subi des outrages sur les terrains. 46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

Bonnes vacances à tous.